

Création d'entreprises Des conditions de création favorables à la pérennité des entreprises

Chaque année 4 000 entreprises sont créées en Picardie générant plus de 6 000 emplois.

Trois ans après leur démarrage, sept entreprises sur dix sont toujours actives et trois sur dix ont cessé leur activité. La Picardie fait mieux que la France en matière de survie, cela s'explique par des facteurs structurels : en particulier, les créations par reprise, plus fréquentes dans la région, offrent une meilleure résistance aux avatars économiques des premières années d'activité.

Les aides financières bénéficient en Picardie à 37 % des créateurs, soit 8 points de plus qu'en France. Les entreprises aidées ont des chances de survie supérieures de 7 % à celles des autres.

Le profil du créateur joue aussi sur la survie de l'entreprise et l'évolution de ce profil, plus âgé que par le passé, plus souvent muni d'une expérience professionnelle et d'un diplôme, favorise leur pérennité.

Joël DEKNEUDT
Insee Picardie

Les entreprises industrielles et de la construction sont les plus résistantes

Taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2002

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Autres (transports, immobilier,...)
Picardie	69,2	80,3	73,2	63,5	69,4	67,9	74,0
France	67,5	71,1	67,8	63,2	67,7	67,1	75,9

Source : Insee, enquête Sine 2002

Avec 4 000 créations d'entreprises nouvelles en 2006, la Picardie se place au 18^e rang des régions françaises pour son taux de création, position inchangée depuis une dizaine d'années. En 2006, 30 % des entreprises picardes ont moins de 5 ans (33 % au niveau national).

La Picardie est une région industrielle et rurale, ce qui ne favorise pas la création d'entreprises. Celle-ci est surtout le fait de petites unités du tertiaire des pôles urbains, moins présents dans la région. De plus, les nouveaux entrepreneurs picards se tournent plus souvent qu'en moyenne vers la reprise que la création nouvelle. Le taux de reprises parmi les créations est de plus de 16 % en Picardie contre seulement 12 % en France.

Même si le parc d'entreprises en Picardie se renouvelle moins vite qu'en France, le tissu productif picard s'est renouvelé pour moitié en dix ans. Et cela grâce à trois secteurs qui assurent la moitié des créations : le commerce de détail, la construction et le conseil et l'assistance. Les créations sont reparties à la hausse depuis 2003, accompagnant la tertiarisation de l'économie picarde.

► Trois ans après la création, sept entreprises sur dix sont toujours actives

En Picardie, le taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2002 est proche de 70 %, 2 points de plus que la moyenne nationale. C'est dans le secteur de l'industrie que l'écart entre la Picardie et la France est le plus important (le taux picard est supérieur d'environ 10 points). Vient ensuite le secteur de la construction où la pérennité des entreprises de la région est de 73 % contre seulement 68 % pour la France. Pour les autres secteurs la différence est moindre, mais presque toujours à l'avantage de la Picardie.

La région compte proportionnellement davantage de reprises et d'entreprises aidées parmi les créations. Cette spécificité explique l'écart de taux de survie entre la région et la France, car les reprises et les entreprises aidées résistent mieux aux aléas économiques des trois premières années d'activité : 82 % des reprises survivent au bout de trois ans contre 61 % des nouvelles entreprises.

► Davantage de femmes et de reprises en Picardie

En Picardie comme en France, la majorité des créations d'entreprises se situent dans le tertiaire. Le commerce arrive en tête avec plus de 30 % de l'ensemble des créations de la région, suivent les activités de services aux particuliers, 20 % puis les services aux entreprises, 13 %. Cet essor du tertiaire va de pair avec la féminisation de la création d'entreprises.

La part des femmes parmi les créateurs d'entreprises de la région augmente entre 1994 et 2002 de façon plus soutenue qu'en France. En 2002, les femmes picardes dirigeaient 34 % des nouveaux projets pour seulement 30 % en France. 9 créatrices sur 10 investissent dans le tertiaire.

Toutes choses égales par ailleurs, une entreprise créée par une femme a des chances de survie à trois ans réduite de 10 % par rapport à une entreprise créée par un homme. Cet écart s'est toutefois réduit de moitié depuis 1998. Particularité picarde, et encore plus de la Somme, la forte participation des femmes à la création d'entre-

Les Picardes de plus en plus présentes dans la création d'entreprises

Participation féminine à la création d'entreprises depuis 1994

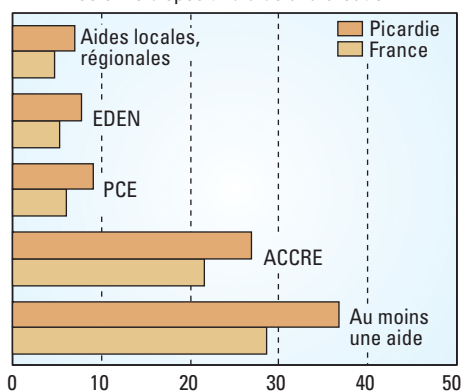
Unité : %

	1994	1998	2002
Part des femmes dans l'ensemble des projets			
Part des créations	26,8	30,2	33,5
dont créations pures	24,9	26,5	28,6
créations par reprise	31,6	41,2	46,6
Part parmi les projets menés par des hommes			
Implication dans le projet du conjoint	19,9	25,2	24,9
Direction du projet 6 mois après création	nd	15,5	15,8

Source : Insee, enquête Sine vagues 1994, 1998, 2002

37 % des nouvelles entreprises sont aidées en Picardie

Part des créations bénéficiant d'une aide selon le dispositif d'aide à la création



Source : Insee, enquête Sine 2002

prises est liée à l'importance des reprises dans la région : une reprise sur deux est le fait d'une femme en Picardie contre une sur trois pour l'ensemble du pays.

► Davantage d'entreprises aidées en Picardie qu'en France

Mises en place par les pouvoirs publics, les aides aux nouvelles entreprises ont pour but d'aider les entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprises, mais aussi de les accompagner durant les premières années de leur développement. En 2002, 37 % des entreprises picardes créées ont bénéficié d'au moins une aide financière, soit 8 points de plus que dans l'ensemble du pays. Cette spécificité se retrouve dans les trois départements de la région, avec respectivement 41 % pour l'Aisne et la Somme et 32 % pour l'Oise.

Parmi les aides financières, la plus répandue est l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise) qui bénéficie à 3 entreprises aidées sur 4. En plus des exonérations de charges sociales et du maintien des indemnités chômage les premiers mois de l'ouverture de l'entreprise, cette aide prévoit formation et accompagnement du créateur. Cette aide accompagne 62 % des créateurs d'entreprises picards qui étaient au chômage, soit 10 points de plus qu'en France.

L'EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles) a été utilisé par une entreprise aidée sur cinq, en 2002. Cette aide créée à l'origine pour venir en aide aux jeunes créateurs a été accordée à 16 % des créateurs picards de moins de 30 ans, soit 4 points de plus que la moyenne nationale.

Le PCE (Prêt à la Création d'Entreprise) s'adresse aux entreprises n'ayant pas bénéficié d'un prêt bancaire remboursable sur une période de 2 ans ou plus. Comme pour les autres aides, les nouveaux entrepreneurs picards en bénéficient plus souvent que leurs homologues nationaux.

Les subventions et exonérations d'initiative locale ou régionale sont, elles aussi, plus fréquentes en Picardie qu'en France. L'écart est en moyenne de 2 points.

► Une plus forte pérennité pour les entreprises aidées

Toutes choses égales par ailleurs, la survie à trois ans d'une entreprise aidée est de l'ordre de 7 % supérieure à celle d'une entreprise créée sans aide financière. De même, la part des entreprises aidées dont le chiffre d'affaires a augmenté est supérieure de 7 points à celle des entreprises non aidées.

Au-delà de l'aspect financier, les volets conseils et formation, qui accompagnent certains dispositifs d'aide à la création, sont mieux à même d'armer le nouveau chef d'entreprise pour affronter les premières années d'activité. Plus de la moitié des entrepreneurs aidés ont suivi une formation en Picardie, 10 points de plus que la moyenne française, écart qui s'explique essentiellement par la forte diffusion de l'aide aux chômeurs créateurs qui comprend la formation du futur chef d'entreprise. Les chances de survie des entreprises à trois ans augmentent de 13 % quand le créateur a suivi une formation.

Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

En 2002, dans le cadre du "Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises" (SINE), le conseil régional de Picardie a financé une extension des enquêtes sur la génération des entreprises créées en 2002. Toutes les entreprises créées en Picardie au cours du premier semestre 2002 ont été interrogées sur le profil du créateur et les conditions de la création.

En 2005, une nouvelle interrogation de ces entreprises, toujours actives, sur leur devenir trois ans après la création a eu lieu et fait l'objet de l'étude présentée ici qui met en perspective la situation des entreprises au moment de la création et leur situation trois années après.

Le rôle de la formation ne s'arrête pas au démarrage de l'entreprise, en Picardie comme en France, un quart des créateurs ont eu recours à une formation durant les premières années d'existence de leur entreprise. C'est le cas de 63 % des chefs d'entreprise dont le chiffre d'affaires a augmenté et de 40 % parmi ceux qui ont embauché, soit respectivement 20 et 15 points de plus que dans les situations contraires. Les besoins en formation semblent s'accroître avec le développement de l'entreprise.

Les dispositifs d'aide ne mettent pas les jeunes entreprises à l'abri des difficultés. Une jeune entreprise sur trois affronte des problèmes de trésorerie récurrents au cours des trois premières années, mais deux fois plus de créateurs ont été confrontés à des problèmes commerciaux (non-paiement ou défaillance d'un client). Ces deux problèmes sont le plus souvent liés : les problèmes financiers prolongent généralement les difficultés commerciales et sont rarement la conséquence d'un déséquilibre financier propre à l'entreprise (endettement excessif par exemple).

► Des créateurs picards de plus en plus formés et expérimentés

"Le créateur d'entreprise moyen" est un homme de 30 à 49 ans, ayant acquis une formation professionnelle qui se lance dans le secteur des services. Depuis 1994, ce profil, sans se transformer fondamentalement, s'affine vers des niveaux d'expérience professionnelle, d'âge et de formation qui tendent à optimiser les chances de survie des entreprises créées.

En Picardie, la part des entrepreneurs en activité avant la création a fortement augmenté pour représenter un créateur sur deux en 2002, soit une augmentation de dix points par rapport à 1994. Les premiers résultats de l'enquête sur la génération 2006 confortent cette tendance qui joue en faveur de la pérennité des entreprises : toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées par un entrepreneur, actif avant la création de son entreprise, ont des chances de survie à 3 ans supérieures à celles des anciens chômeurs.

L'âge du créateur est également corrélé avec les chances de survie des entreprises. Ainsi, un créateur de moins de trente ans a 35 % de chances de moins qu'un dirigeant de 30 à 50 ans d'être encore à la tête de son entreprise après trois années d'exercice. Entre 1994 et 2002, l'âge moyen des chefs d'entreprises a augmenté d'un an, essentiellement en raison d'une baisse de 6 points de la participation des plus jeunes à la création d'entreprises.

Le profil des créateurs picards présente une faiblesse du côté du niveau de formation, sujet de préoccupation récurrent dans la région. Les titulaires d'un CAP/BEP représentent environ 30 % des entrepreneurs, viennent ensuite les diplômés supérieurs au baccalauréat qui représentent 25 % de la cohorte. Les premiers sont relativement plus nombreux qu'en France à l'inverse des seconds. La part des créateurs sans diplôme est identique en Picardie et en France. Ceux-ci ont les plus faibles perspectives de survie de leur entreprise à trois ans. À l'opposé, les entreprises dont le créateur est titulaire d'un baccalauréat technique ou professionnel ou d'un diplôme

Les entreprises aidées ont mieux résisté aux premières années d'activité

Taux de survie des entreprises créées en 2002

Situation préalable des créateurs picards	Taux de survie à 3 ans (%)		
	Ensemble	Entreprises aidées	Entreprises sans aide
Actifs	72	76	71
Chômeurs de moins d'un an	69	72	62
Chômeurs de plus d'un an	64	69	53
Inactifs	63	69	62
Total	69	72	68

Source : Insee, enquête Sine 2002

Le développement de l'entreprise s'accompagne d'un besoin en formation

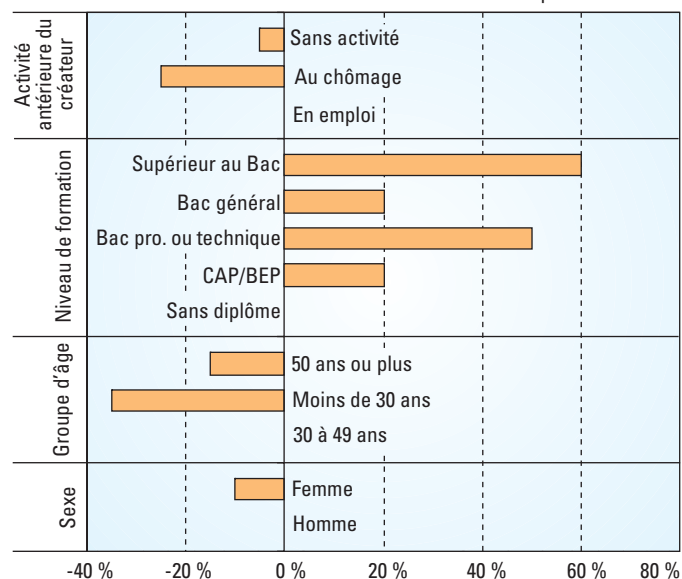
Part des entreprises en développement selon que le créateur ait ou non suivi une formation

	Augmentation du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005 (%)		Augmentation du nombre de salariés entre 2002 et 2005 (%)	
	Picardie	France	Picardie	France
Dirigeant ayant suivi une formation depuis la création	63	63	40	33
Dirigeant n'ayant pas suivi une formation depuis la création	43	46	25	23

Source : Insee, enquête Sine 2002

Âge et formation du créateur influencent les chances de survie des entreprises

Influence des caractéristiques du créateur d'entreprise sur les chances de survie à trois ans de son entreprise



Guide de lecture : toutes choses égales par ailleurs, les chances de survie à trois ans d'une entreprise créée par une personne disposant d'un diplôme supérieur au Bac sont améliorées de 60% par rapport à une entreprise créée par une personne sans diplôme.

La situation de référence est celle d'un créateur non aidé dans le secteur du commerce de 30 à 49 ans sans diplôme qui avait un emploi avant d'entreprendre.

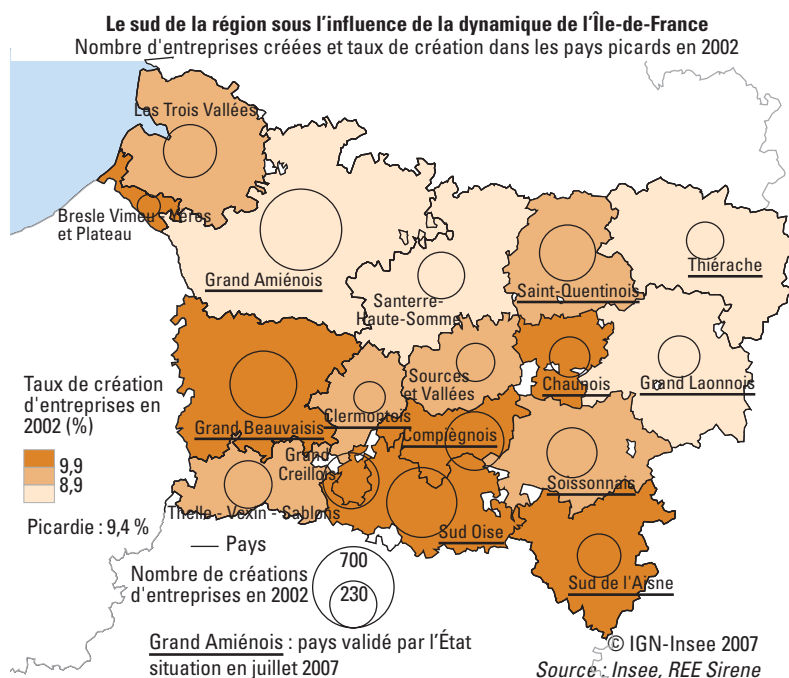
Source : Insee, enquête Sine 2002

supérieur au baccalauréat affichent les plus forts taux de survie à trois ans.

► Dans l'espace rural, moins de créations mais des entreprises plus résistantes que dans l'espace urbain

La proximité de l'Île-de-France influence fortement la répartition territoriale des créations d'entreprises en Picardie. Les taux de création les plus élevés se situent dans le département de l'Oise et dans le sud-est de l'Aisne,

proche de la région parisienne. Dans le département de l'Aisne, le Chaunois et le Sud-Aisne sont les deux pays où le taux de création est le plus élevé. Dans l'Oise, le Grand Beauvaisis, le Sud-Oise et le Compiégnois sont les pays aux plus fortes propensions entrepreneuriales.



À l'inverse au nord de la région, le département de la Somme, les pays du Saint-Quentinois, du Laonnois et de la Thiérache affichent des taux inférieurs à la moyenne régionale. Les taux les plus faibles se situent dans les territoires les plus ruraux de la région, en Santerre Haute-Somme et en Thiérache. Les taux de création par pays sont d'autant plus faibles que la part de communes rurales est importante à l'exception de la Côte picarde, formée du pays des Trois Vallées et du Vimeu.

Soutenue par un taux de reprise et un taux d'aide supérieurs à la moyenne, la survie à trois ans des entreprises créées en milieu rural est supérieure à celle des entreprises des pôles urbains. Ainsi, plus de trois quarts des entreprises créées en Thiérache ou en Picardie Maritime survivent trois ans après leur création alors que les pays du Saint-Quentinois, du Clermontois et du Sud de l'Aisne ont les plus faibles taux de survie.

C'est aussi dans les pays de Bresle Vimeu - Yères et Plateau, du Chaunois et de la Thiérache que la part d'entreprises ayant bénéficié d'aides est la plus importante : ces pays sont ceux où la part des créateurs venant du chômage est la plus élevée.

► 6 200 emplois annuels à la clé de la création d'entreprises nouvelles

L'impact des créations d'entreprises sur l'emploi est important mais rarement visible : seulement 1,4 % des entreprises démarrent avec 10 salariés ou plus et il s'agit le plus souvent de reprises. En moyenne, une création génère près de deux emplois, un emploi non salarié et presque un emploi salarié, plus précisément 0,9 en moyenne nationale et 0,8 en Picardie. Ce résultat appliqué aux créations picardes de ces dernières années, ce sont 6 200 emplois qui sont créés chaque année et 2 500 qui sont préservés par les reprises, en majorité des emplois non-salariés.

Trois ans plus tard, les seules entreprises toujours actives comptent 7 600 emplois, en majorité des emplois salariés. Au regard des emplois générés au démarrage par l'ensemble des créations, 1 700 emplois non salariés disparaissent : l'emploi du dirigeant s'éteint avec la cessation de l'entreprise. Du côté des salariés, au moins 600 emplois sont générés, estimation minimaliste car une partie des emplois qui perdurent, suite à l'absorption d'une jeune entreprise par un groupe par exemple, échappent à l'observation. Les cessations entraînent peu de pertes d'emplois salariés alors que les entreprises pérennes embauchent en moyenne 0,6 salarié soit une augmentation de 75 % en trois ans.

Les créations d'entreprises génèrent bon an mal an 8 000 emplois en Picardie

Simulation de l'emploi généré par les créations d'entreprises en Picardie de 2004 à 2006

Moyenne annuelle

	Entreprises créées	Entreprises toujours actives après trois ans
Nombre d'entreprises	4 900	3 200
Nombre d'emplois par entreprise	1,8	2,4
Emploi total estimé	8 700	7 600
dont emploi salarié*	3 800	4 400

* à chaque entreprise correspond en moyenne un emploi non salarié

Source : Insee, REE-enquête Sine